



Regroupement familial

Par **Mimi2973**, le **27/10/2024** à **21:32**

Bonjour,

je suis étrangère mais j'ai grandi en France. j'ai déposé une demande de regroupement familial le 31/08/2023. 1 mois après j'ai reçu l'attestation de dépôt, 3 mois après un agent de l'OFII est venue visiter mon logement, il m'a indiqué que mon dossier était complet que j'aurai une réponse d'ici quelque mois. En mars 2024 j'ai reçu un courrier de la part de la préfecture pour quelques documents manquants (contrat de travail + fiche de paie) j'ai tout envoyé. Au mois d'avril j'ai décidé de leur envoyer un mail pour avoir des renseignements sur l'avancement de mon dossier, il m'ont répondu "Votre dossier a été traité il est en cours de décision de la hiérarchie". Cela fait 7 mois que mon dossier est en cours de décision. La procédure est longue, plus les jours passent plus ça devient insupportable d'attendre et d'être séparé injustement de ma famille.